

Conseil d'écoles du deuxième trimestre (5 mars 2024)

La séance est ouverte à 18h, Madame Mongin est désignée **secrétaire de séance**.

Appel des membres.

- Déléguées maternelle/élémentaire :Mmes Batier-Leturgeon, Serhane, Meyer, Guédon, Guittet, Messelet, Palermo et Benoit
- Mairies: Mme Sirugue
- Equipe enseignante : Mmes Appert, Chapon, Mongin, Morini, Nouri-Kermani, Pissel.
- Excusés : Mme l'IEN de circonscription, Mr Carré (Maire),

I. Rentrée 2024**Effectifs prévus pour l'année scolaire 2024/2025**

MATERNELLE 40 élèves			ELEMENTAIRE 68				
PS 13 élèves	MS 9 élèves	GS 18 élèves	CP 16 élèves	CE1 8 élèves	CE2 10 élèves	CM1 21 élèves	CM2 13 élèves

Une baisse pourrait survenir pour la rentrée 2025/26, à surveiller. (référence : liste d'état-civil)
Des constructions sont annoncées à Couchey, elles pourraient apporter de nouvelles inscriptions.

Inscriptions

Les documents seront disponibles à partir du 15 avril. Les inscriptions auront lieu du 29 avril au 10 mai.

II. Projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire**Intérêt pour le projet de fusion au sein de l'équipe.**

Apprenant le départ en retraite de Madame Nouri-Kermani, l'équipe enseignante s'est interrogée à propos d'un projet de fusion des deux écoles de Couchey. Plusieurs aspects sont apparus intéressants pour nos écoles.

- Les enseignantes des deux écoles travaillent en **étroite collaboration**. Des projets pédagogiques sont menés conjointement entre les classes d'élémentaire et de maternelle. De plus, des temps forts sont organisés en commun : une journée handisport, une fête de fin d'année et un spectacle comme en 2023, des olympiades... L'école est **dynamisée par ces échanges et ces collaborations**. **Les élèves en ressentent les bénéfices**. Depuis plusieurs années, les conseils d'école ont lieu en commun également.
- La fusion des deux écoles permettrait d'avoir un seul directeur. Dans une école à 5 classes, les directeurs sont déchargés 1 jour par semaine. Un interlocuteur unique pourrait consacrer un jour par semaine à la direction de l'école, au lieu d'une journée toutes les trois semaines. Cela permettrait à Mme CHAPON une plus grande disponibilité et une meilleure réactivité pour les échanges avec les familles, la commune et les différents partenaires.
- La fusion nous paraît également cohérente concernant la proximité des bâtiments de l'élémentaire et de maternelle.

Baisse des effectifs

Sachant que par le passé des fusions avaient pu entraîner une fermeture de classe plus rapide, nous avons souhaité rencontrer Madame Meunier, Inspectrice de l'Éducation Nationale. En effet, nous ne souhaitons pas que ce projet mette en péril une classe de nos écoles. Nous avons interrogé Madame l'Inspectrice dans ce sens. Après avoir étudié les effectifs pour les rentrées à venir, nous nous sommes aperçues qu'en septembre 2025, la maternelle compterait 29 élèves. La question de la fermeture se poserait en effet. **Madame l'Inspectrice nous a expliqué que la fusion n'influencerait pas la fermeture de classe.** Même si les deux écoles restaient séparées administrativement, une classe risquerait une fermeture si 29 élèves étaient comptés de la petite section à la grande section de maternelle. Madame Meunier nous a informé que dans certaines écoles, il arrivait que des élèves de grande section soient rattachés à l'élémentaire en classe de GS-CP lorsque c'est nécessaire. **Cela peut avoir lieu même sans fusion.**

Cependant, de nouvelles inscriptions peuvent survenir et l'école pourrait conserver ses 5 classes.

Les membres du Conseil d'école votent à l'unanimité pour la fusion.

III. Activités et projets pédagogiques

Maternelle :

16 Janvier : Présentation du spectacle « BRUNOR » de Planèt'mômes sur le thème du Moyen -Âge et du conte inversé de la belle au Bois dormant.

23 Janvier : Rencontre USEP 21 inter-écoles à Dijon : Jeux opposition

-Mise à disposition de matériel de gymnastique grâce à l'Association A5 (inspection Dijon sud - Mairies)

-28 mars : Manifestation USEP21 « les p'tits bals folks « inter-écoles à Velars-sur-Ouche. Transport BUS Kéolis

Les élèves apprennent 4 danses bourguignonnes mises en musique par le groupe « les enfants du Morvan »

(1 imposée commune , 2 imposées choisies parmi 10 , 1 créée)

1^{er} Juillet : voyage scolaire avec rappel au Moyen-Âge : le Château de Rosières (visite , parcours, chasse au trésor) à Saint-Seine-Sur Vingeanne.

ELEMENTAIRE :

- Élections CMJ :

Depuis plusieurs années, les élèves de CM peuvent proposer leur candidature pour faire partir du Conseil Municipal Jeune de Couchey. Les élèves préparent leur programme dans leur famille puis le présentent en classe. Ensuite, la classe se rend à la mairie pour élire les membres du CMJ en présence du maire, Monsieur Carré, certains de ses adjoints dont Madame Sirugue.

Cette année certains enfants élus ne prennent pas leur rôle au sérieux et présentent des attitudes pouvant perturber les séances. Les parents d'élèves s'interrogent concernant les modalités d'organisation des élections. Les enfants auraient peut-être besoin d'être davantage guidés et accompagnés.

Les enseignantes veulent bien participer aux élections sur le temps scolaire mais ne peuvent pas travailler les programmes des candidats au CMJ en dehors du temps scolaire. Cela relève davantage de la mairie et des familles.

Une réunion organisée par la mairie avec les parents et les enfants pour présenter le CMJ serait peut-être nécessaire. Cela permettrait également d'expliquer ce qu'il est possible de proposer dans son programme et ce qui n'est pas envisageable.

- Sorties USEP

- CP/CE1/CE2 : Rencontre « jeux d'opposition » le 10/01
- CP/CE1/CE2 : Rencontre « gym » le 11/03
- CM : Rencontre Athlé : cross le 19/03

- Rencontre École et Cinéma
 - CP/CE1/CE2 – THEME : La nature
 - Arbres (film documentaire)
 - Ponyo sur la falaise
 - CM1/CM2 :
 - Le passager
 - Ma vie de courgette

Sortie de fin d'année : les enseignantes se questionnent encore sur la sortie face à la forte hausse du prix des transports. Avec les trois classes, il faut prendre 2 autocars pour chaque déplacement. Les parents d'élèves proposent de demander une participation aux familles.

Maternelle / Élémentaire

14 mars : Sensibilisation handisport à l'école. CP/CE1 + maternelle le matin CE2/CM l'après-midi

7 juin : Olympiades le matin avec des équipes mixtes MAT + ELEM.

28 juin : Fête de fin d'année du groupe scolaire :

exploitation transversale de la connaissance du monde, de la découverte de sports variés et de l'éducation citoyenne (les 5 continents, les sports , les valeurs humaines.)

PHOTO : mardi 9 avril au matin pour les 5 classes avec Monsieur HARDEL , photographe professionnel.

IV. Bilans des coopératives scolaires et des comptes de l'association USEP

COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE :

SOLDE au 31.12. 2024 : 4749,69€ Solde au 04/03 : 4223,58€

Entrées : 2000 € du Comité de la St-Vincent versement famille coop : 40 € (

NB :versements familles coop 23/24 : 590+20+40= 650€

Dépenses : Spectacle 345€ Sacem 30,80€ calendrier avent 40,25€ Goûter-galettes-viennoiseries : 144,55€
livres 54,99€ Nappes 45,92€ petits matériels:25,88€ (total : 526,11)

COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE :

Le 4 mars 2024, le solde s'élevait à 6514,39€. Il faut déduire le coût des sorties « Ecole et cinéma ». Le solde sera ensuite à 6259,39€.

Au cours de cette période, la coopérative a financé le gouter de fin d'année ainsi que le gouter de carnaval.

Nous avons reçu un don de 3000 euros du comité de la Saint Vincent qui servira pour un projet l'année prochaine.

Le solde est important, mais en enlevant les 3000 euros et la sortie de fin d'année, il restera environ 1500 euros de disponible en juin.

Les membres du Comité Saint-Vincent ont décidé de faire don de 2000 € à la maternelle et de 3000€ à l'élémentaire. Nous leur adressons nos vifs remerciements.

COMPTE DE L'ASSOCIATION USEP

Le compte de cette association démarre chaque année à 0 euros et se termine à 0. Les ventes de crêpes financent une partie des sorties et le reste est donné par l'association de parents « les P'tits loups »

A partir du 1^{er} novembre 2023

Recettes		
Vente de crêpes (octobre)	160	<i>Chaque vente de crêpes finance quasiment 1 sortie USEP. (Il y en 7 au total pour nos deux écoles cette année)</i>
Vente de crêpes (décembre)	131,1	
Vente de crêpes (février)	102	
Dons « Association Les P'tits loups » pour financer les licences adultes et élèves élémentaires	530	

Recettes à venir :

- Dons « Association Les P'tits loups » pour financer les licences des élèves de maternelle : 223,96€
- Dons de l'USEP 21 pour le remboursement de 30% des couts de transport

Dépenses	
Licences maternelle	283,96
Licences élémentaire	530
Rencontre Jeux d'opposition maternelle	180
Rencontre Jeux d'opposition CP/CE1/CE2	257,4
Rencontre Gymnastique CP/CE1/CE2	180
Cotisations bancaires	19,20

Dépenses à venir :

- Rencontre Athlétisme CM : 180 €
- Rencontre « P'tit bal folk » maternelle : 350 €

Solde actuel : 67,53 €

V. Périscolaire

Les familles s'inquiètent des conditions d'accueil : taux d'encadrement tendus ou en déficit ? turn-over des personnels ?

Lecture est faite du message de Mr Durand, responsable à la Communauté de Communes de Gevrey. Les parents peuvent contacter Mme Sophie Sanson pour toutes précisions. (cf courrier en Annexe)

VI. SANTE

La visite médicale des PS-MS par la PMI - Conseil régional (DR MARTIN) a eu lieu le 6 novembre

La visite médicale par le Centre médico-scolaire de Chenôve (DR HESSE) pour le passage GS-CP, est prévue le Mardi 9 avril .

L'infirmière du Centre Médico-Scolaire est intervenue en CP/CE1 pour proposer des activités sur les compétences psychosociales (tolérance, empathie, harcèlement...)

VII. SECURITE

Le deuxième exercice incendie eu lieu le 9 février.

L'exercice PPMS (intrusion / fuite vers l'extérieur) aura lieu le .21 mars

VIII . TRAVAUX

Réalisés

- enrobé remplace les autobloquants qui s'effondraient devant la classe de Mme Chapon
- toit démoissé (bâtiment maternelle/ classe Mme Chapon)
- Set de 3 nouveaux téléphones fourni à la maternelle . Le répondeur sera fonctionnel
- Photocopieur en cours de changement et d'installation
- Ouverture du portail remise en état

A venir

Les peintures des classes de CP/CE1, de CM ainsi que celle du couloir seront refaites (peut-être dans l'été).

Prochain conseil d'école : 13 juin 2024

Le procès-verbal sera diffusé aux membres du CE, affiché dans chaque école.

la séance est levée à 20h

Les directrices de maternelle et d'élémentaire
Marion CHAPON Roselyne NOURI KERMANI

La secrétaire
Agnès MONGIN

Annexe 1 : Message de Monsieur DURAND

« Faisant suite aux inquiétudes des parents d'élèves que vous me relayez à l'instant, je puis vous apporter les réponses suivantes :

La Communauté de Communes rencontre des difficultés de recrutement depuis déjà plusieurs années sur les accueils périscolaires, et notamment sur le temps du midi et pour faire face aux arrêts maladies.

Cette situation tend cependant à s'améliorer progressivement et nous mettons en œuvre tout ce qui est possible pour revenir à des effectifs complets sur tous les sites. Nous réaffectons également du personnel entre les sites lorsque certaines situations sont trop urgentes.

En ce qui concerne les taux d'encadrement, ceux-ci ne s'appliquent pas sur le temps du midi, qui n'est plus déclaré, mais uniquement sur le matin et le midi. Sur le matin et le soir, ils sont respectés.

Il y a effectivement un arrêt maladie à Couchey en ce moment, qui est remplacé quasiment tous les jours.

Si les parents d'élèves souhaitent plus d'explications ou évoquer d'autres sujets, ils peuvent contacter Sophie SAMSON, Directrice Adjointe et responsable de ce secteur. Nous vous rencontrerons volontiers.

Mél : sophie.samson@ccgevrey-nuits.com

Cordialement, »

Ronan DURAND

Directeur à l'Enfance, la Parentalité et la Cohésion Sociale

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Siège social : 3 rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges

Service Enfance : Espace France Service, 3 rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges

Standard Enfance : 03.80.27.04.71

Ligne fixe : 03.80.51.81.83.